

## Édito



DE JEAN-FRANÇOIS BRAISSAND,  
MAIRE D'ENTRELACS

## CHÈRES ENTRELACIENNES, CHERS ENTRELACIENS,

A l'aube de cette nouvelle année, je souhaite ici m'exprimer au nom de l'ensemble de l'équipe municipale et vous présenter nos voeux les plus sincères, de bonne santé, de bonheur et de réussite dans vos projets personnels et professionnels. A titre collectif, je nous souhaite à tous, une année sereine et constructive où l'écoute et le dialogue priment, pour une meilleure cohésion de tous.

L'année 2021 aura été une année importante pour notre Commune Nouvelle, une année faite de réflexion et de projets, sous l'égide des Petites Villes de Demain, comme la construction d'une nouvelle gendarmerie, d'une maison de la culture et des associations ou encore d'une chaufferie bois, mais également au travers d'une étude de prospective urbaine. Cette requalification des espaces publics est ambitieuse et vise à rendre notre centre-bourg plus attractif et plus accessible mais aussi à améliorer la sécurité et la circulation sur l'ensemble des communes déléguées. Elle a été réfléchiée pour répondre aux besoins de nos concitoyens, associations et commerçants.

Comme toute opération d'envergure, elle soulève des questions et des inquiétudes même si, je le constate avec plaisir, personne ne remet en cause nos objectifs et la nécessité d'agir. J'ai donc voulu que ce bulletin municipal consacre une large part à la présentation de cette étude.

L'année 2021 aura aussi été une année de retrouvailles que ce soit à l'occasion de nos évènements municipaux : vide grenier et couronnement de la Rosière, inauguration du Four de Braille, réunions publiques, manifestations d'octobre bleu, festivités de Noël... ou encore lors des manifestations organisées par nos associations. N'oublions pas les gestes barrières et l'effort de vaccination qui sont nos alliés dans la crise sanitaire que nous traversons.

Souhaitons donc que 2022 nous permette de profiter encore et toujours, de la vie agréable que nous offre notre belle commune et continuons ensemble à construire nos projets d'avenir.

Belle et heureuse année 2022

## PORTRAIT D'ÉLU

**Un zoom sur un adjoint, maire délégué ou conseiller délégué sera fait au cours des différentes publications à venir. Pour ce numéro d'ENTRELACS infos, le zoom s'arrête sur le quatrième adjoint.**



**Adjoint puis Maire en 2014 d'Epersy, Christophe DERIPPE est, depuis la création d'Entrelacs, Maire Délégué de cette même commune déléguée.**

Sous une apparente bonhomie, il sait être un fervent défenseur de ses convictions qu'elles concernent les projets liés à sa commune déléguée ou à Entrelacs mais également au niveau des affaires scolaires, domaine pour lequel il a reçu délégation en sa qualité de 4e adjoint. Un secteur qu'il connaît bien puisque dès le début de son engagement municipal, il était membre du syndicat de l'école des Ires. Grâce à son intérêt et à son

expérience en la matière, Christophe espère aujourd'hui contribuer au bon fonctionnement des 6 écoles d'Entrelacs. Tout ceci, grâce aux services qui réalisent un travail de grande qualité et ce, malgré les nombreux protocoles.

Ensemble, ils sont engagés sur des sujets importants pour le bien-être de nos petits Entrelaciens, comme par exemple, une alimentation de qualité à un prix raisonnable, des services de garderie, l'intervention d'un éducateur sportif et bien-sûr un accompagnement de la municipalité dans les projets pédagogiques.

## COVID-19 LES GESTES BARRIÈRES



# ÉTUDE DE PROSPECTIVE ET PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN » : LE PROJET DE TERRITOIRE SE PRÉCISE

La commune d'Entrelacs a engagé des moyens pour se faire accompagner et répondre aux défis démographiques, économiques et écologiques

L'étude de programmation urbaine menée en 2021 pour aider la commune à élaborer son projet de territoire, arrive à son terme. Pour rappel, cette étude a permis de définir les enjeux majeurs d'Entrelacs autour de trois thématiques : la centralité, les déplacements et les équipements publics.

Afin de partager les enjeux du territoire et coconstruire la ville de demain, une démarche de concertation a été menée depuis cet automne.

115 habitants se sont mobilisés lors de la réunion publique du 16 septembre, où un diagnostic du territoire leur a été présenté. En parallèle un questionnaire en ligne a rassemblé 26 contributions.

Le 16 octobre, l'atelier sur la centralité a réuni 22 participants qui ont travaillé en 2 groupes, sur plans, et ont donné leurs idées : comment ils voyaient l'organisation du futur centre-ville – commerces, logements, voiture, vélos, piétons, problématique du trafic de transit ; quel équipement culturel ils imaginaient pour les habitants, comment les jeunes pouvaient se retrouver dans les espaces publics.

Une participation constructive et appréciée par les habitants.

Le bilan de cette concertation est disponible sur le site internet <https://www.entrelacs-savoie.fr>

## UN ESPACE CULTUREL ET SOCIAL FÉDÉRATEUR AU CŒUR D'ENTRELACS

C'est une action phare du projet de territoire, accueillie avec enthousiasme par les participants à la concertation : réunir les activités culturelles en



un nouveau lieu emblématique et central, favorisant le « vivre ensemble ».

Le projet est lancé : le bureau d'études Dyn'AMO accompagne la commune dans la définition du besoin, l'estimation budgétaire, et a déjà rencontré les associations culturelles du territoire. La prochaine étape est le lancement d'un concours d'architectes, en visant une conception écologique du bâtiment, un usage modulable selon les associations utilisatrices. Le lieu accueillera entre autres la future médiathèque, et devrait proposer un hall d'expo-

sition, une salle de spectacle, un espace extérieur de rencontre.

## ATTÉNUER LES NUISANCES LIÉES AU TRAFIC DE TRANSIT : UNE NÉCESSITÉ

La concertation a confirmé le ressenti unanime des habitants sur l'importance des déplacements dans la construction du projet de territoire.

Les nuisances du fort trafic routier qui traverse Entrelacs peuvent être atténuées par des aménagements visant à apaiser les traversées des routes départementales, et à donner une plus grande place aux piétons et aux cyclistes dans le centre-ville. Les futurs espaces publics devront être perméables les uns aux autres, dans une cohérence de cheminement et d'accès aux commerces et services, aux équipements éducatifs et sportifs.

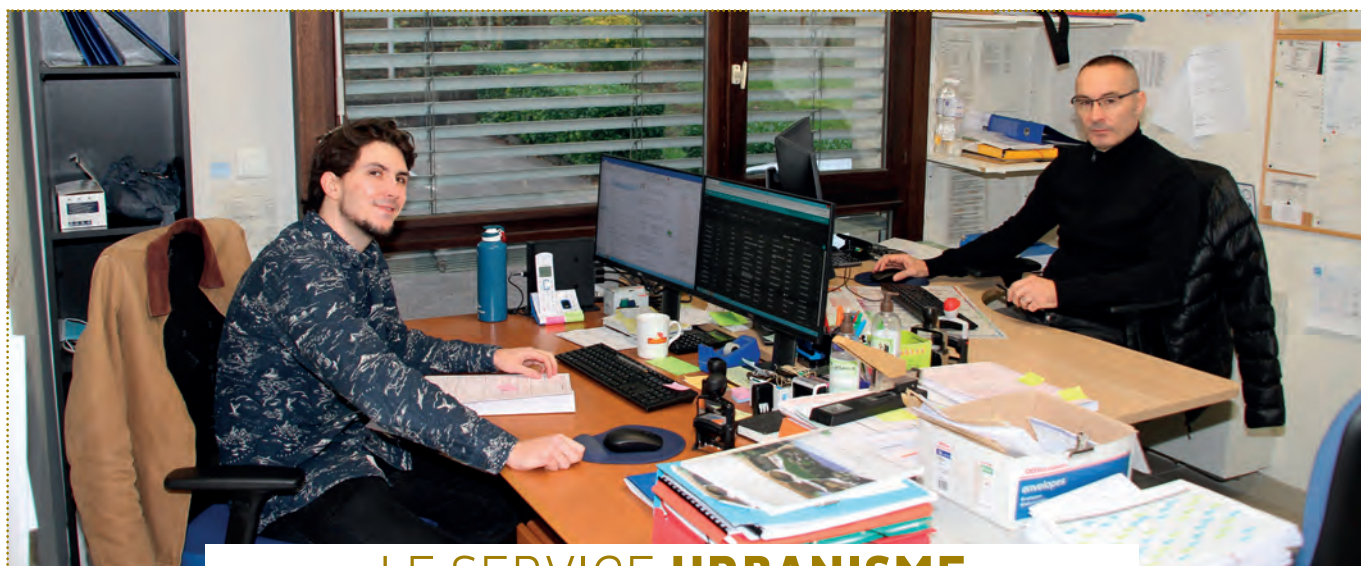
Une étude globale sur les circulations sera menée en 2022 : elle devra déterminer les faisabilités technico-financières de réorganiser significativement les circulations routières, en prenant en compte les projets d'urbanisation et le développement nécessaire des modes actifs de déplacements. L'agglomération Grand Lac

et le Conseil départemental seront nécessairement associés pour mener à bien ce travail dont la portée va au-delà du territoire communal. Cette étude devrait être en partie financée par le programme de revitalisation des « Petites villes de demain » dont Entrelacs est lauréate pour une durée de 5 ans.

Venez nombreux **mercredi 26 janvier 2022 à 18h30** en salle d'animation d'Albens, munis de votre pass sanitaire, pour assister à une restitution publique de l'étude de programmation urbaine.



**Tout au long de ces publications, vous serez présentés les services de la mairie qui travaillent à mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil Municipal.**



### LE SERVICE URBANISME

#### LA MISSION PRINCIPALE

Le service est composé de deux agents qui sont rattachés à la direction des services techniques.

Sa mission principale est l'enregistrement, le suivi des dossiers d'urbanisme et l'information aux usagers sur les règles du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé le 18 novembre 2018. Il oriente les particuliers et les professionnels sur les différents dossiers d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, ERP...) en fonction des travaux à réaliser. L'instruction des dossiers est en partie exécutée par le service, sur certains dossiers de déclaration préalable mais l'essentiel des dossiers est confié au service mutualisé des autorisations d'urbanisme de Grand Lac. Des commissions urbanisme sont organisées tous les 15 jours avec les élus pour statuer sur les dossiers en cours. Le service assure l'affichage légal en mairie et contrôle la conformité des travaux sur le terrain en collaboration avec la police municipale.

#### LES AUTRES MISSIONS

Le service urbanisme, assure

également le traitement des DIA (déclaration d'intention d'aliéner) lors des ventes de biens immobiliers situés en zone de préemption. Cette fonction est assurée en association avec le service foncier de Grand Lac.

Il apporte un soutien technique aux élus lors de l'élaboration, du suivi et des modifications du PLUi réalisé en partenariat

avec Grand Lac et les services de la Direction Départementale des Territoires de Chambéry. Il participe à la commission communale des impôts, présidée par Monsieur le Maire et assisté des services du cadastre.

Le service assure la gestion du foncier en réalisant, sous la direction de l'adjoint en charge de l'urbanisme, Yves GRANGE, les achats, ventes de terrains en lien avec les différents projets communaux

sur l'ensemble du territoire. Il apporte également l'information au public sur les différents projets immobiliers prévus sur le territoire. Organise, en lien avec l'adjoint à l'urbanisme, les réunions avec les promoteurs, les architectes pour échanger sur les orientations d'aménagement et de programmation, ou tout autre projet de développement urbain.

en relation avec un cabinet de géomètre, le service urbanisme dresse un état des lieux du réseau viaire des six communes déléguées (Albens, Cessens, Saint Germain la Chambotte, Saint-Girod, Epersy et Mognard) qui constituent désormais Entrelacs afin de permettre une classification de toutes ces voiries. A compter de janvier 2022, le service, accompagné

#### LE SERVICE EN CHIFFRES : (chiffres au 01/12/2021).

**PERMIS D'AMÉNAGER : 2**

**PERMIS DE CONSTRUIRE : 102**

**DÉCLARATIONS PRÉALABLES : 165**

**CERTIFICATS D'URBANISME : 237**

**DIA : 123**

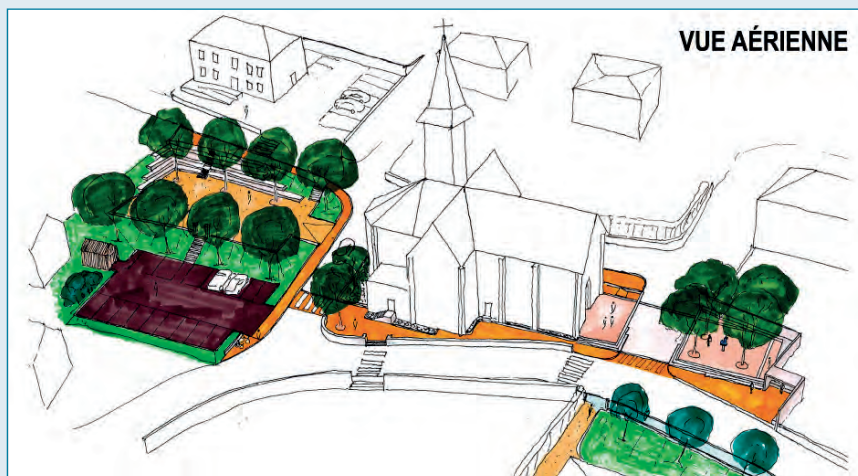
Il a aussi un rôle de renseignements auprès des notaires sur le droit de préemption urbain et assure la transmission des documents nécessaires aux ventes de biens. Il peut orienter les usagers en conflit vers le conciliateur de justice.

Enfin, il peut être amené à rédiger des courriers aux administrés pour rappeler les règles du code de l'urbanisme et du code civil.

Depuis maintenant 1 an,

par Grand Lac, passera à la dématérialisation des demandes des autorisations d'urbanisme conformément aux directives nationales ce qui permettra aux usagers de déposer leurs dossiers par voie électronique. Cette démarche a déjà été engagée dans un contexte de crise sanitaire qui a nécessité de revoir les méthodes de travail pour continuer à collaborer efficacement avec les services de Grand Lac liés à l'instruction des dossiers.

## TRAVAUX



### ► VOIRIE - PLACE DE MOGNARD : LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ !

Très attendus, les travaux de requalification de la place de Mognard, destinés à valoriser ce centre de vie par l'aménagement d'un espace de rencontre paysager et d'une placette avec fontaine ainsi que par la sécurisation des stationnements et l'amélioration de la circulation, ont commencé.

Les travaux préparatoires et préalables à la requalification de la place de Mognard ont démarré le 25 novembre dernier avec une première phase de trois semaines consacrée à des opérations de désamiantage. Confiés à l'entreprise TMBI de La Biolle, ces travaux portent principalement sur les toitures des bâtiments à démolir (ancien corps de ferme, anciens WC publics à l'arrière du bâtiment de la mairie déléguée, garages

communaux et abribus). A la suite, les travaux de démolition, confiés quant à eux à l'entreprise VIRET d'Entrelacs, s'achèveront en ce début d'année et laisseront place courant février aux entreprises retenues pour mettre en œuvre le projet d'aménagement. La durée estimative des travaux d'aménagement est d'environ neuf mois : neuf mois au cours desquels se succéderont des travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunication, d'aménagements paysagers et d'éclairage public. L'équipe municipale remercie par avance l'ensemble des riverains et usagers de cet espace pour leur compréhension face aux contraintes ou nuisances qui pourront être occasionnées par ce chantier de plusieurs mois.



► VOIRIE | SECURISATION DE LA TRAVERSEE DU HAMEAU DES DARMAND | AVANT-PROJET VALIDE  
Le projet de sécurisation de la traversée du hameau des Darmand se concrétise. A ce jour, l'avant-projet prévoyant la réalisation d'aménagements de sécurité (portes d'entrée au Nord et au Sud du hameau complétées par des plateaux surélevés), ainsi que le renouvellement de la conduite d'eau potable et l'enfouissement des réseaux secs, a été validé. Les travaux devraient voir le jour courant 2022.



► VOIRIE | TRAVAUX IMPREVUS MONTEE DES LANGUAIS ET CHEMIN DE LA COMBE BELLON | ALBENS  
En 2021, la commune a dû intégrer à son programme de travaux deux chantiers imprévus suite à la dégradation soudaine et évolutive de deux routes situées sur la commune déléguée d'Albens. Ces dégradations sont, pour l'une, la conséquence de la chute d'un arbre ayant provoqué l'arrachement d'une partie de la chaussée et pour l'autre, d'un glissement du talus routier aval. Ces voies, relativement étroites, desservent des propriétés privées et sont empruntées par les engins agricoles, la commune a décidé d'engager, après avoir échangé avec les propriétaires riverains concernés, des travaux pour, d'une part conforter le talus de la Montée des Languais et d'autre part, dévier le chemin de la Combe Bellon. Les travaux doivent s'opérer sur le premier trimestre 2022.



### ► ESPACES PUBLICS | OUVERTURE DES DEUX NOUVELLES AIRES DE JEUX | EPERSY ET SAINT-GIROD

Les travaux d'aménagement des aires de jeux de Saint-Girod et d'Epersy sont achevés. Les enfants, de 3 à 6 ans peuvent profiter de ces nouveaux équipements depuis fin novembre. L'aire de jeux de Saint-Girod étant clôturée et accessible en toute sécurité depuis le groupe scolaire, elle peut également être utilisée sur les temps scolaires en présence de l'équipe enseignante.

### ► SECURITE | UNE NOUVELLE RESERVE D'EAU | CESSENS

Inutilisée jusqu'alors, la fosse de l'ancienne fruitière de la commune déléguée de Cessens a fait l'objet en fin d'année de travaux de couverture consistant en la réalisation d'une dalle béton en vue de convertir l'ouvrage en réserve d'eau. Equipée d'une borne d'aspiration, la commune souhaite que cette réserve puisse être un complément à la défense incendie du secteur.

### ► VOIRIE | POURQUOI UNE BRANCHE DU ROND POINT DE L'ENTREE DE VILLE RESTE FERMÉE ? | ALBENS

Le choix de maintenir fermée à la circulation cette branche, destinée à desservir la rue de l'Industrie, se justifie par des raisons de sécurité. En effet, la rue de l'Industrie n'apparaît pas calibrée à ce jour (en termes d'aménagements de sécurité, de lisibilité) pour recevoir un trafic autre que celui relevant de la desserte locale de la zone d'activité.

### ► VOIRIE | VIABILITE HIVERNALE | ENTRELACS

La commune met en place chaque année, de mi-novembre à mi-mars, des astreintes de viabilité hivernale assurées par les services techniques. Dans le cas particulier d'averses de neige, ces astreintes sont réparties entre les services techniques et des entreprises privées qui assurent respectivement le déneigement à Albens, Cessens et Saint-Germain-la-Chambotte et à Epersy, Mognard et Saint-Girod.



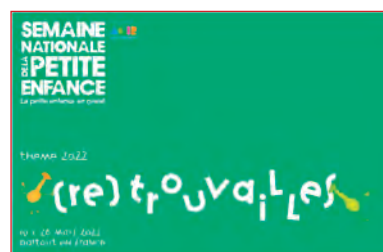
## CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Suite à la volonté de l'équipe municipale et grâce à l'implication des animateurs Jeunesse, Julie et Tony, un nouveau Conseil Municipal Jeunes, 6 collégiens et 10 écoliers issus de toutes les écoles de la commune, a été élu en novembre 2021.

Tout au long de leurs deux années de mandat, ces jeunes se réuniront tous les mois pour travailler sur des projets qui leur tiennent à cœur, sur les thèmes de l'environnement, de la solidarité, de l'intergénérationnel... Ils présenteront et défendront ensuite leurs idées devant les membres du Conseil Municipal. Ils participeront aussi aux événements importants de la commune : cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai ; TELETHON ; Journées Nature Propre... Le CMJ représente la jeunesse de notre commune nouvelle ; il contribue à faire vivre l'esprit d'Entrelacs à travers ses idées et ses projets.



## PETITE ENFANCE



Entrelacs organise « La semaine de la Petite Enfance » dans le cadre de l'événement national du 19 au 26 mars, autour du thème « (re)trouvailles ». Cette semaine offre le temps aux professionnels, aux enfants et à leurs familles, de se rencontrer au cours de différentes manifestations : conférences, rencontres autour du jeu ou de la lecture, table ronde autour de la parentalité et de la pédagogie...

## LIEN SOCIAL - BILAN 2021

**Les repas partagés** pour les personnes âgées isolées mais disposant d'une relative autonomie ont repris à l'automne. Véhiculés gratuitement par la commune, les aînés partagent un repas au restaurant moyennant une participation raisonnable.

### Octobre Bleu

- **La balade intergénérationnelle** effectuée sur le parcours de santé d'Albens a permis un moment convivial, instructif, au grand air et au son des rires d'enfants !
- **Le concours de pâtisserie** a permis à un jury professionnel d'apprécier onze gâteaux traditionnels et de décerner sept prix. Les résidents de l'EHPAD d'Albens se sont vu remettre le prix spécial du jury offert par le CCAS.
- **La chorale des Patoisants de l'Albanais**

connu un grand succès lors de son concert qui était suivi d'un goûter réunissant 150 personnes dont 57 résidents de différents EHPAD. Les séniors étaient contents de se retrouver, de chanter les refrains bien ancrés en mémoire.

**Enquête bien vieillir à Entrelacs :** les premiers retours sont très instructifs. Il n'est pas trop tard pour remplir le questionnaire (disponible sur le site internet d'Entrelacs ou à l'accueil des mairies)

**Proposition de visites à domicile :** Vous vous sentez isolé ? nous vous proposons de vous faire connaître afin qu'un élu du CCAS puisse vous rendre visite. Contact au 04.79.54.17.59 ou 06.47.59.77.42

## ATOUT JEUNES

CARTE · BOURSE · ANIMATION · FORMATION · CONFÉRENCE

Créée par un regroupement de structures « enfance - jeunesse » (SEJ d'Entrelacs, ACEJ, Aix les Bains, SIVU Planet'jeunes), le collectif Atout-Jeunes propose différentes actions :

- la carte Atout-Jeunes pour les 11-25 ans. Elle propose des avantages afin de rendre plus accessible le sport, la culture, les loisirs ou la vie pratique. La carte est accessible gratuitement aux nombreux points de distribution. Elle est valable 1 an à partir de la date d'obtention ;
- une bourse d'aide à destination des projets 14-25 ans. Chaque projet individuel ou collectif peut être accompagné et soutenu financièrement jusqu'à 800€ ;
- des animations, séjours, sorties et événements pour les enfants et jeunes ;
- des formations pour les professionnels de l'animation ;
- une formation BAFA pour les + de 17 ans ;
- un cycle de conférence pour les parents.

Retrouvez toutes les informations sur le site [www.atout-jeunes.fr](http://www.atout-jeunes.fr).

GRAND  
LAC  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION



### AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE D'ENTRELACS

Le projet mené par Grand Lac est d'aménager 8 emplacements pouvant accueillir chacun 2 familles, soit 16 caravanes sur une parcelle appartenant à Grand-Lac, qui était, autrefois, utilisée par le collège pour l'éducation physique et sportive.

Cette aire d'environ 2000m<sup>2</sup> sera partiellement végétalisée, équipée de places de stationnement, d'un contrôle d'accès et d'un local d'accueil.

Ces emplacements seront dotés de sanitaires avec lavabo, douche et deux cabinets d'aisance (certains étant PMR), et d'un accès aisé à l'alimentation en eau potable et à l'électricité permettant d'individualiser les consommations.

Les travaux débuteront en février pour se terminer pendant l'été 2022.



## NAISSANCES

Albens  
10/09/2021 **EL AMRANI EL HADDAD**  
Lilia  
16/09/2021 **MORISSET Lili-Rose**  
18/09/2021 **BOULEBNANE Lheva**  
27/09/2021 **MARIN Calie**  
06/10/2021 **LATHUS Éline**  
29/09/2021 **BRIFFOD Anna**  
15/10/2021 **MUSSARD Tiago**  
10/10/2021 **PRON Joachim**  
13/10/2021 **BURGOS Mahé**  
14/10/2021 **PRICAZ Alix**  
16/10/2021 **VALENCE Arthur**  
31/10/2021 **GAY Morgane**  
18/11/2021 **BRUYERE Eve**

Saint-Girod  
20/11/2021 **GEROUDET Lyse**

Epersy  
15/09/2021 **GENDRON Raphaël**

Mognard  
10/09/2021 **JULIEN Timothé**  
10/10/2021 **BARRUCAND Arthur**  
20/11/2021 **LECLERC Charlie**

Cessens  
31/10/2021 **Margot JEANDET**

## MARIAGES

Albens  
11/09/2021 **PIN Jean-Luc**  
& **OJET Annie**

Saint-Girod  
25/09/2021 **LARGE Denis**  
& **PORTIER Julie**

Epersy  
09/10/2021 **DUTILLEUL Bruno**  
& **LAPEYRE Nathalie**

## DÉCÈS

Albens  
19/09/2021 **RAISIN Albert**  
28/09/2021 **RUIZ José**  
26/10/2021 **CARILLO-RIVA Marie**

Mognard  
26/09/2021 **DUCRET Henri**

RETROUVEZ AUSSI TOUTES  
LES ACTUALITÉS  
SUR LA PAGE FACEBOOK  
COMMUNE NOUVELLE D'ENTRELACS



## agenda

> **NUIT DE LA LECTURE :**  
22/01/2022 à la bibliothèque

> **RESTITUTION PUBLIQUE  
DE L'ÉTUDE PROSPECTIVE :**  
26/01/2022 à 18h30 à la salle  
d'animation

> **DON DU SANG :** 14/02/2022  
de 16h à 19h30 à la salle  
d'animation

> **ELECTIONS  
PRÉSIDENTIELLES :** 10 et 24  
avril 2022

## Dépôts sauvages

Nous constatons de plus en plus de dépôts sauvages répandus sur l'ensemble du territoire communal. La police municipale se rend systématiquement sur place pour constater et dresser un procès-verbal d'infraction.

Aidez-nous à préserver notre cadre de vie, en utilisant la déchetterie !

### Horaire d'ouverture de la déchetterie d'Entrelacs :

Horaires d'été (1<sup>er</sup> avril au 31 octobre)

- Du lundi au dimanche : 9h -12h
- Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Horaires d'hiver (1<sup>er</sup> novembre au 31 mars)

- Du lundi au dimanche : 9h -12h
- Samedi : 9h-12h / 14h-17 h
- Dimanche : 9h-12h



## droit d'expression

### ENTRELACS AUTREMENT

Bonne et heureuse année 2022 que vos vœux se réalisent...

Préservez notre patrimoine : Mairies, écoles, églises, bâtiments communaux.

Préservez notre cadre de vie : Les cours d'eau, forêts, routes et chemins de randonnée ou touristiques, sites remarquables ou historiques.

Facilitons et sécurisons nos déplacements. Soutenons nos commerçants, artisans, agriculteurs, créateurs d'emploi, associations.

Travaillons à l'avenir de nos enfants et de la jeunesse.

Accueillons et protégeons nos anciens.

Soutenons-nous les uns les autres et surtout prenez soin de vous

### Contact :

[entrelacsautrement@gmail.com](mailto:entrelacsautrement@gmail.com)

ou notre page Facebook

### NOUS SOMMES TOUS ENTRELACS

Cette année 2022 s'annonce avec son lot de troubles et d'inquiétudes, la Covid jouant toujours un rôle de curseur dans nos vies quotidiennes. Au-delà des vœux traditionnels que nous partageons avec vous, nous espérons ensemble que la raison, le bon sens et la sagesse l'emporteront et qu'au niveau national comme au niveau local nous trouverons les leviers pour renforcer le bien vivre ensemble et l'intérêt général. Engagés à vos côtés, proches de chacun d'entre vous, soyons plus que jamais en 2022 Toutes et Tous Entrelacs.

**Sébastien Pignier-Tracol, Alain Paget,**  
élus « Nous sommes tous Entrelacs »



COMMUNE NOUVELLE D'ENTRELACS

CENTRE ADMINISTRATIF RENÉ GAY • BP90003 • ALBENS • 73410 ENTRELACS - Tél. : 04.79.54.17.59 • Fax : 04.79.54.12.77

Email : [mairie@entrelacs-savoie.fr](mailto:mairie@entrelacs-savoie.fr) • [www.entrelacs-savoie.fr](http://www.entrelacs-savoie.fr)